Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Bordeaux

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Collège Olympe de Gouges Cadaujac

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

Collège de CADAUJAC

250 chemin du Château
33140 CADAUJAC

Le Principal

Téléphone : 05 57 83 24 55
Télécopie : 05 57 83 24 56

Mèl :
ce.0333133b@ac-bordeaux.fr

Site:
http://www.collegecadaujac.fr/spip/

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021
Cadaujac, le mardi 3 novembre 2020

Protocole sanitaire adapté Novembre 2020 - (3ème version pour mise en oeuvre à compter du Lundi 09 Novembre).

Le collège s'engage à respecter les protocoles sanitaires nationaux (voir mise à jour du 30 octobre 2020 sur site). L'organisation mise en œuvre après concertation des personnels concernés est susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, de l'organisation locale, et des directives nationales.

Les familles doivent équiper leurs enfants de deux masques et de deux sachets de récupération : un pour le matin et un pour l'après midi. Compte tenu de l'évolution défavorable de la pandémie, et des risques liés, les familles sont invitées à participer au respect strict de ces consignes de façon éducative. Après avertissement, **l'établissement pourra être amené à demander aux familles de récupérer les élèves qui ne les respecteraient pas.**

Pour les parents :
Les parents jouent un rôle essentiel... Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école...en cas d'apparition de symptômes (page 3 du protocole national).....de même les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2 ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire ...Ils en informent le responsable d'établissement, (en priorité l'infirmière scolaire, la CPE)...Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles...

Lavage des mains :
Dès l'arrivée au collège, il est effectué dans les sanitaires des nouveaux bâtiments (préfabriqués) pour les 6èmes et les 5èmes, dans les sanitaires à l'entrée sur la cour pour les 4èmes et 3èmes. Les sanitaires dans les étages sont ouverts. Les élèves y accèdent sous la responsabilité des enseignants (caractère exceptionnel).

Cour de récréation :
Les 6èmes et 5èmes utilisent la cour des préfabriqués, les 4èmes et 3èmes utilisent la grande cour, ce qui permettra de limiter le brassage des élèves.

Mouvements :
Les enseignants prennent en charge leurs élèves à la première sonnerie après chaque récréation directement devant leur salle de cours. La régulation est assurée par la Vie Scolaire. **Des sens de circulation sont définis pour limiter les brassages :**
Pour l'entrée en cours :
Les élèves qui ont cours au rez de chaussée empruntent l'entrée centrale de la cour. Les élèves qui se rendent à l'étage y accèdent par l'escalier central depuis la cour. A chaque récréation, les élèves sont orientés par la Vie Scolaire.

Pour la sortie de cours de l'étage :

Tous les 3èmes et les utilisateurs de la salle 206 emprunteront l'escalier central extérieur.

Tous les 4èmes et les utilisateurs des salles 203 et 215 emprunteront l'escalier intérieur et sortiront directement sur la cour (passage à côté de la salle 100).

Pour la sortie de cours du rez de chaussée :

La classe de 5ème A sort par la porte située juste à côté de la salle 100, côté escalier intérieur. Les 6ème C , 6ème B, 6ème D et les 5ème B , 5ème C, 5ème E emprunteront la porte au fond du couloir. Les 6ème A , 5ème D, 5ème F et les utilisateurs de la salle de musique et de la salle d'arts plastiques emprunteront la sortie centrale.

Cours

Chaque classe a une salle qui lui est affectée (voir tableau ci-dessous) et n'en change qu'à titre exceptionnel pour l'Education Musicale, les Arts Plastiques, le Latin, les SVT, les Sciences Physiques ou la Technologie (selon les indications des professeurs). Le nombre de salles étant limité, les séances d'une matière en groupe sont modifiées pour certaines matières (Latin, grec...). Certains cours seront déplacés de façon à fluidifier le passage au self.

Salles	Classe
100	5°A
103	6°D
104	5°E
105	6°C
106	6°B
107	5°B
108	5°C
109	5°D
110	5°F
111	6°A
201	4°A
202	4°B
205	3°A
207	3°B
208	3°C
209	3°D
210	3°E
211	3°F

212	4°C
213	4°F
214	4°E
216	4°D
P1	6°G
P2	6°F
P3	6°E
Salles spécialisées / 1 salle par matière si besoin (TP / matériel spécifique...)	Planning à établir par les profs de la matière. Désinfection de la salle à la charge de l'enseignant prenant la salle.
203 Physique-Chimie	
206 SVT	
215 Techno	
101 Arts	
102 Musique	

Infirmerie :

Les passages à l'infirmerie sont régulés par la Vie Scolaire.

Demi-pension :

Au moment de la pause méridienne, les élèves rejoignent les sanitaires dédiés à chaque niveau pour le lavage des mains. Le passage à la demi-pension débute à 11h30 et se termine au plus tard à 13h45. Le masque est porté par tous les intervenants adultes ou élèves.

Pour les élèves, le masque du matin est gardé jusqu'au moment de manger. Une fois attablé, il est mis par chaque élève dans le sachet prévu.

Le lavage des mains est obligatoire avant le repas et après le repas. Le lavage au savon est privilégié à l'entrée. Du gel est disponible à l'entrée du self pour permettre un passage plus rapide **si nécessaire**.

Les élèves sont placés dans le self par l'AED avec un regroupement par classe et par zone destiné à limiter les brassages de personnes.

Le nettoyage des tables et le changement de pichet sont effectués par les agents en continu. La sortie du self se fait sur autorisation de l'Assistant d'Education, après vérification de la propreté et de l'hygiène attendues. Il ne peut sortir qu'à ce moment. Un dernier lavage avec gel est effectué à la sortie du self, après avoir déposé son plateau, pour permettre de mettre le masque neuf de l'après midi. De façon à limiter les risques de cas contacts pendant le temps du repas : le passage devra s'effectuer en ordre alphabétique par classe, en gardant chaque jour la même répartition entre camarades de la même classe. Un marquage au sol est effectué pour préserver la distanciation dans la file de demi- pension

EPS :

Les élèves arrivent en tenue d'EPS pour les cours qui débutent à 8h30. Ils se changent à l'issue des cours. Un lavage des mains est effectué en début et fin de cours. L'accès aux vestiaires se fait par classe successivement avec le masque. Tout masque enlevé est mis dans la pochette prévue à cet effet. Les élèves sont autorisés à utiliser une petite bouteille d'eau (**pour des raisons de sécurité le plastique doit être privilégié)**, **marquée à leur nom.** En cas de terrains impraticables ou de conditions météorologiques exceptionnelles, les élèves pourront être pris en charge par leur enseignant en salle de permanence.

Devoirs faits :

Le dispositif reste en cours de réflexion. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous .

CDI :

Afin de limiter les brassages, l'accès au CDI est suspendu durant la pause méridienne (11h30 à 14h). L'accès au CDI reste possible durant les heures de permanence (élèves d'une même classe uniquement).

Sanitaires :

Ils sont désinfectés après chaque récréation et après la pause méridienne. Le nombre d'élèves dans les toilettes est limité.

L'objectif général de ces dispositions est de protéger chacun en limitant les brassages.

Dès lors :

-les réunions parents professeurs du mois de novembre sont annulées dans l'attente d'un assouplissement du confinement.

-sauf urgence, les rendez-vous, sur temps scolaire ou en fin de journée, sont annulés.

-les activités culturelles et sportives hors cours sont annulées (Association Sportive, chorale, Ateliers divers).

Merci pour votre participation à la sécurité de tous.

Le Principal

S. CHICHE